



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC

Date de publication: SHAB 10.04.2024

Numéro de publication: BH00-0000013672

Entité de publication

Registre du commerce du canton de Vaud, Rue Grenade 38, 1510 Moudon

Sommation générale, CABINET MEDICO-SOCIAL BISLIMI MUSA

Organisation concernée:

CABINET MEDICO-SOCIAL BISLIMI MUSA

CHE-408.175.562

Route de Cossonay 24

1303 Penthaz

Remarques juridiques:

L'inscription au registre du commerce de l'entité juridique mentionnée manque ou ne correspond pas ou plus aux faits ou à la situation juridique. L'entité juridique est donc sommée, en vertu de l'art. 938, al. 1, CO de requérir l'inscription, la modification ou la radiation dans le délai indiqué auprès de l'office du registre du commerce compétent ou de fournir les pièces justificatives prouvant qu'aucune inscription, modification ou radiation n'est nécessaire. À défaut, l'office du registre du commerce prend une décision concernant l'inscription, la modification ou la radiation. Conformément à l'art. 940 CO, l'office du registre du commerce peut également prononcer une amende d'ordre de 5000 francs au plus.

Délai : 30 jours

Fin du délai: 10.05.2024

Point de contact:

Registre du commerce du canton de Vaud,

Rue Grenade 38, P.O.B. 78

1510 Moudon